

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

## SUR LE PROJET DE RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME ARRÊTÉ DE LA COMMUNE DE RIBÉCOURT-DRESLINCOURT

Par un arrêté municipal n°2021-039 en date du 06 avril 2021, Monsieur le Maire de la commune de RIBÉCOURT-DRESLINCOURT a ouvert l'enquête publique sur le projet de révision du PLU arrêté de la commune de RIBÉCOURT-DRESLINCOURT.

**L'enquête publique se déroulera du mercredi 28 avril 2021 jusqu'au vendredi 28 mai 2021 inclus.**

Il sera procédé à une enquête publique sur les dispositions du projet de révision du plan local d'urbanisme arrêté pour une durée de 31 jours consécutifs à partir du mercredi 28 avril 2021 jusqu'au vendredi 28 mai 2021 inclus.

Monsieur Jean-Yves MAINECOURT, exerçant la profession d'agent immobilier à la retraite a été désigné en qualité de Commissaire-Enquêteur par Mme la Présidente du Tribunal Administratif d'Amiens.

Conformément aux dispositions de l'article R.123-8 du code de l'environnement, le dossier soumis à l'enquête publique comprend les pièces et avis exigés par les législations et réglementations applicables au projet, plan ou programme et notamment :

- Le dossier comprend l'évaluation environnementale et son résumé non technique. Ces éléments sont consultables dans le rapport de présentation.
- Les avis émis sur le projet par les personnes publiques associées et l'autorité environnementale.
- Le bilan de la concertation.

Le projet de révision du plan local d'urbanisme de la commune de RIBÉCOURT-DRESLINCOURT arrêté, les avis émis sur le projet par les collectivités ou organismes associés ou consultés et le porter à connaissance du préfet ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles cotés et paraphés par le commissaire enquêteur seront déposés à la Mairie de RIBÉCOURT-DRESLINCOURT pendant 31 jours consécutifs du mercredi 28 avril 2021 jusqu'au vendredi 28 mai 2021 inclus, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au Commissaire enquêteur qui les visera et les annexera audit registre à l'adresse suivante :

**Monsieur le Commissaire Enquêteur  
Projet de révision du Plan Local d'Urbanisme  
Mairie de RIBECOURT-DRESLINCOURT  
60170 RIBECOURT-DRESLINCOURT**

Le dossier d'enquête sera également consultable sur le site internet : <https://www.registre-dematerialise.fr/2434> et les observations pourront être effectuées à l'adresse mail suivante : [enquete-publique-2434@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-2434@registre-dematerialise.fr).

Les observations transmises par courriel seront publiées sur le registre dématérialisé et donc visibles par tous à l'adresse : <https://www.registre-dematerialise.fr/2434>.

Toutes les informations relatives à l'organisation de l'enquête publique peuvent être demandées auprès de la mairie de RIBÉCOURT-DRESLINCOURT.

Pendant l'enquête publique, toute personne peut, sur demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès du maire.

**Le commissaire enquêteur recevra le public en Mairie de RIBÉCOURT-DRESLINCOURT les :**

- Mercredi 28 avril 2021 de 09h00 à 12h00,
- Jeudi 6 mai 2021 de 14h00 à 17h00,
- Lundi 17 mai 2021 de 09h00 à 12h00,
- Vendredi 28 mai 2021 de 14h00 à 17h00.

A l'expiration du délai de l'enquête, le registre sera clos et signé par le commissaire enquêteur qui disposera d'un délai d'un mois pour transmettre à Monsieur le Maire de la commune de RIBÉCOURT-DRESLINCOURT son rapport et ses conclusions motivées.

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera adressée au préfet du département de l'Oise et à la Présidente du Tribunal Administratif.

Le public pourra consulter ce rapport et ces conclusions à la mairie et sur le site internet hébergeant le dossier d'enquête publique aux jours et heures habituels d'ouverture pendant un an.